

**014. Question de Madame Angelina CHAN, conseillère communale, du 20 octobre 2025 -- Vraag van Mevrouw Angelina CHAN, gemeenteraadslid, van 20 oktober 2025.**

*Suivi et évaluation des actions communales liées au Label d'Or "Commune Amie des Animaux" - Bilan depuis 2022*

Schaerbeek a eu l'honneur de recevoir le Label d'Or "Commune Amie des Animaux" à deux reprises, en 2022 et en 2024 (pour 2023), pour les projets menés en faveur du bien-être animal sur son territoire.

Ce label régional vise à encourager les communes à développer des initiatives concrètes et durables pour améliorer la cohabitation entre les citoyens et les animaux.

Trois ans après une première distinction et un an après la seconde, il me semble utile d'évaluer l'évolution et l'efficacité des actions entreprises par la commune dans ce domaine.

Je souhaiterais dès lors poser les questions suivantes pour la période 2022 à 2025 :

1. Quel a été le budget communal total consacré au bien-être animal pour les exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 ?
2. Combien de chèques de stérilisation ont été octroyés aux Schaerbeekoïses depuis 2022, et pour quel montant global ?
3. Concernant la gestion des chats errants, combien de "Chabanes" ont été installées depuis 2022, à quels emplacements, et quel dispositif de suivi ou d'entretien est actuellement en place ?
4. Le parcours Agility du Parc de la Jeunesse fait-il l'objet d'une évaluation d'utilisation ? Une extension ou rénovation a-t-elle été envisagée ou réalisée depuis 2022 ?
5. Combien de commerces schaerbeekoïses ont adhéré à la campagne "Animaux bienvenus" depuis son lancement, et comment cette initiative a-t-elle évolué ?
6. La campagne annuelle d'octobre de récolte de dons pour les animaux domestiques a-t-elle été organisée chaque année depuis 2022 ?  
Si oui, pouvez-vous en dresser le bilan chiffré (quantités collectées, bénéficiaires, associations partenaires) ?
7. Combien de conférences, formations ou actions de sensibilisation ont été organisées sur le bien-être animal depuis 2022, et quelle en a été la participation moyenne ?
8. Quels subsides régionaux ont été obtenus dans le cadre du Label "Commune Amie des Animaux" depuis 2022, et à quelles actions ont-ils été spécifiquement alloués ?
9. Quels sont les partenariats associatifs actuellement actifs (vétérinaires, refuges, associations locales, écoles), et comment ont-ils évolué depuis 2022 ?

Réponse :

Comme vous le savez, Schaerbeek mène depuis de nombreuses années une politique proactive en matière de bien-être animal en développant de nombreux projets innovants visant à la fois le bien-être des animaux ainsi que l'amélioration et l'harmonisation de la cohabitation entre espèces animales sauvages et citoyens en milieu urbain.

Reconnue par ses pairs pour son grand investissement, elle s'est d'ailleurs vue maintes fois récompensée par Bruxelles Environnement mais aussi par Gaïa pour l'ensemble de son travail (obtention chaque année du label Commune Amie des Animaux, obtention par deux fois du Label d'Or (en 2021 et 2023), 2<sup>e</sup> position du classement réalisé par Gaïa en 2021).

Pour traduire cette volonté politique en réalisations tangibles et répondre aux attentes légitimes de la population, la commune a alloué pour chaque année demandée les montants suivants :

Année	2022	2023	2024	2025
Budget communal total consacré au Bien-Être animal	24.500 €	51.775 €	63.426 €	63.426 €

La Commune de Schaerbeek, octroie, depuis plusieurs années, une prime visant à favoriser la stérilisation des chats domestiques. Cette initiative, soutenue financièrement par Bruxelles Environnement, bénéficie également d'un cofinancement communal sur fonds propres.

- **En 2022** : 211 primes pour la stérilisation des chats domestique ont été octroyés aux citoyens, pour un montant total de 10.550 euros.
- **En 2023** : 254 primes pour la stérilisation des chats domestique ont été octroyés aux citoyens, pour un montant total de 12.700 euros.
- **2024** : 311 chèques primes de stérilisations chats domestiques pour un montant total de 15.550€.
- **En 2025**, 120 chèques primes pour la stérilisation de chats domestiques ont été octroyés pour un montant total de 6000 euros.

Dans le cadre du subside liée au Label Commune amie des animaux, la commune de Schaerbeek a souhaité financer l'installation de « Chabanes” pour chats errants sur le territoire communal avec pour objectif de :

- Concentrer les points de nourrissage en des lieux bien identifiés, de mieux recenser et évaluer l'évolution des colonies de chats errants ;
- Améliorer la cohabitation en milieu urbain entre les espèces animales et les citoyens ;
- Garantir une meilleure survie des animaux en leur offrant un espace protégé (un abri) propice au repos et au nourrissage.

Deux grandes chabanes ont été installées à l'espace Kessels et à la maison de repos et de soins Stephenson Garden et de plus petites cabanes mobiles sont déployées sur le terrain en fonction des besoins.

La gestion des chabanes a été confiée à l'asbl "Ever'y cat", partenaire de la commune pour la capture, la stérilisation, le soin et le nourrissage des chats errants en collaboration avec le Service Bien-être animal.

Des caméras ont été installées sur site afin de recenser les chats errants fréquentant ces structures dans le but d'optimiser la gestion de ces populations.

Pour ce qui concerne le parcours Agility, pour rappel, en 2021, la plus grande des 6 aires de liberté de la commune a bénéficié de l'installation d'un parcours agility composé de 7 agrès permettant aux chiens de pratiquer de nombreux exercices.

Cette dernière, installée courant 2018 dans un parc classé sans permis d'urbanisme a fait l'objet d'une demande formelle de remise des lieux en pristin état par Urban.

Afin de préserver l'aire de liberté et ses équipements, une demande de permis d'urbanisme a donc été introduite auprès d'Urban qui l'a refusée sur avis de la Commission Royale des Monuments et Sites. Soucieux de préserver cet espace de liberté ô combien apprécié par les schaerbeekois à 4 pattes, un recours auprès du gouvernement bruxellois a par la suite été introduit. Cela a permis d'obtenir le dit permis d'urbanisme et de préserver l'aire de liberté et ses agrès sous certaines conditions impliquant quelques aménagements pour répondre aux enjeux de préservation du paysage, des éléments patrimoniaux, de la biodiversité et du patrimoine arboré.

Dans ce contexte, l'aire de liberté a été réduite afin de protéger le système racinaire des arbres et les isoler du parcours et piétinement.

Actuellement, le parc ne fait pas, directement, l'objet d'une évaluation d'utilisation, mais les deux services, espaces verts et Bien-être animal, reçoivent régulièrement des mails et des appels des citoyens qui expriment une forte satisfaction concernant cet espace qui permet à leurs compagnons à 4 pattes de s'épanouir et d'interagir entre eux, ce qui est crucial pour leur équilibre social.

Par ailleurs, et afin d'élargir la palette des activités et événements proposés par le service BEA, des

séances d'éducation canine sont régulièrement organisées depuis 2023 au parc Agility.

Au total c'est plus de 400 personnes accompagnées de leurs chiens qui ont pu profiter du parcours agility lors de ces séances d'éducation canine.

Concernant la campagne « Animaux bienvenus », plusieurs distributions ont été réalisées depuis la création du sticker en 2022. Le service n'a en revanche pas tenu de registres. A noter que de nouvelles campagnes de sensibilisation sont prévues.

Pour ce qui concerne la récolte de dons, dans le cadre de la Journée Mondiale des Animaux, célébrée le 4 octobre de chaque année, le service du Bien-être animal organise, depuis de nombreuses années, une campagne annuelle de collecte de dons. Cette initiative vise, d'une part à soutenir des associations partenaires actives dans la protection des animaux (errants, abandonnés ou blessés) et d'autre part, à apporter une aide aux propriétaires d'animaux domestiques en situation de précarité et à faible revenu.

Les dons recueillis (aliments, matériel, accessoires, etc.) font l'objet d'un suivi quantitatif, dont le détail est consigné dans le tableau ci-après.

Année	2022	2023	2024	2025
Quantité récoltée en KG	250	240	200	150

Les bénéficiaires des collectes de dons alimentaires pour animaux sont principalement les personnes en situation de précarité et des personnes à faibles revenus qui contactent le service pour se renseigner sur les éventuelles aides.

Les dons sont également distribués à des associations et refuges (Veeweyde, Ever'y cat...) afin de les aider à nourrir les animaux qu'ils prennent en charge.

En outre, les nourrisseuses de chats agréées récupèrent une partie des dons collectés qui sert à nourrir les chats errants sur Schaerbeek.

A noter qu'en 2025, la récolte de dons s'est tenue sur 2 semaines contre 1 mois habituellement et qu'elle se limitait à la récolte de denrées alimentaires pour animaux.

Concernant les conférences, formations et actions de sensibilisation, veuillez trouver ci-dessous un tableau récapitulatif des conférences qui se sont tenues depuis 2022 :

Date	Thème	Lieu
22 juillet 2022	Conférence : « Le Chat en ville, un chat heureux »	Plaine du Tir à l'Arc
5 août 2022	Conférence : « Lecture et communication canine »	Plaine du Tire à l'Arc
25 novembre 2022	Conférence : « Le chat en ville, un chat heureux »	Hôtel Communal
2 février 2023	Conférence : « Mon animal et son alimentation »	Hôtel Communal
12 juillet 2023	Atelier découverte de l'agility canine	Parc de la Jeunesse – Parcours Agility
16 août 2023	Atelier découverte de l'agility canine	Parc de la Jeunesse – Parcours Agility
23 août 2023	Conférence : « Lecture et communication canine »	Kiosque à Musique – Parc Josaphat
4 octobre 2023	Conférence : « Une médecine plus douce pour les animaux »	Hôtel Communal
30 novembre 2023	Conférence : « Comment rendre mon chien heureux à Bruxelles »	Hôtel Communal
8 février 2024	Conférence/animation : « La contraception des pigeons »	Hôtel Communal
11 avril 2024	Conférence « Vivre avec un chien en ville »	Hôtel Communal
29 juillet 2024	« Les animaux & nous »	Parc de la Jeunesse – Parcours Agility
26 août 2024	« Les animaux & nous »	Parc de la Jeunesse – Parcours Agility
23 novembre 2024	Formation/Initiation au secourisme canin	Serres Communales

<b>9 octobre 2025</b>	Conférence : « Nos animaux domestiques face au changement climatique »	Hôtel Communal
-----------------------	--	----------------

Viennent aussi s'ajouter à cela les campagnes de sensibilisation annuelles et les nombreuses actions de sensibilisation sur le terrain qui ont aussi été organisées, notamment à l'occasion de la fête de la Cerise, des marchés, du Concours du chien le plus sympa, etc.

Dans le cadre du Label "Commune Amie des Animaux", la commune de Schaerbeek reçoit chaque année, un subside régional de la part de Bruxelles environnement afin de financer une partie des projets et actions visant à améliorer le bien-être des animaux. L'autre partie est financée sur fonds propres.

Les tableaux ci-dessous, reprennent les montants du subside annuel depuis 2022 ainsi que les actions/projets y afférents.

<b>Subside 2022 – Actions/Projets financés en 2022</b>	
Primes de Stérilisation des chats domestiques	4.000 €
Installation de trois « Chabanes » qualitatives pour le nourrissage des chats errants	2.300 €
Organisation de séances d'éducation canine	1.200 €
Organisation de conférences	1.000 €
Réalisation et impression d'une brochure communale sur le Bien-être animal	500 €
<b>Montant total du Subside</b>	<b>9.000 €</b>

<b>Subside 2023 – Actions/Projets financés en 2023</b>	
Primes de Stérilisation des chats domestiques	6.000 €
Organisation de 3 conférences sur différentes thématiques Bien-être Animal	1.500 €
Création et octroi d'une nouvelle prime « Chèques Vétérinaires à l'identification »	2.000 €
Installation de dispositifs distribuant des graines contraceptives réversibles aux pigeons	5.500 €
<b>Montant total du Subside</b>	<b>15.000 €</b>

<b>Subside 2024 – Actions/Projets financés en 2024</b>	
Primes de Stérilisation des chats domestiques	4.000 €
Organisation de 3 conférences sur différentes thématiques Bien-être Animal	1.500 €
Prime « Chèques Vétérinaires à l'identification des animaux domestiques (Chats & Chiens) »	4.000 €
Installation de dispositifs distribuant des graines contraceptives réversibles aux pigeons	4.000 € €
Education et promenades canines à destination des chiens accompagnés de leur maitre	1.500 €
<b>Montant total du Subside</b>	<b>15.000 €</b>

<b>Subside 2025 – Actions/Projets financés en 2025</b>	
Primes de Stérilisation des chats domestiques	3.000 €
Organisation d'une conférence/formation sur différentes thématiques Bien-être Animal	1.000 €
Prime « Chèques Vétérinaires à l'identification des animaux domestiques (Chats & Chiens) »	3.000 €
Installation de dispositifs distribuant des graines contraceptives réversibles aux pigeons	3.000 € €
Education et promenades canines à destination des chiens accompagnés de leur maitre	1.250 €
<b>Montant total du Subside</b>	<b>11.250 €</b>

Pour ce qui concerne les partenariats, le bien-être animal constitue une priorité pour la commune de Schaerbeek, qui s'appuie sur un réseau solide de partenaires associatifs engagés au quotidien pour la protection et le respect des animaux. Le Service communal du Bien-Être Animal joue un rôle central dans la coordination de ces collaborations, en veillant à ce que chaque initiative contribue à améliorer concrètement la qualité de vie des animaux sur le territoire communal.

Parmi les partenaires essentiels figure l'ASBL Every Cat avec laquelle la commune dispose d'un marché public pour la gestion des chats errants à travers des actions de capture, de stérilisation et de prise en charge. Cela contribue à limiter la surpopulation tout en préservant la santé et le bien-être des animaux.

Une autre association qui collabore régulièrement avec la commune de Schaerbeek, est l'ASBL Veeweyde. Forte d'une longue expérience dans le sauvetage, l'accueil et la défense des animaux en détresse, elle participe aux événements phares de la commune à l'instar du concours du chien le plus sympa où elle tient un stand d'information et de sensibilisation sur la cause animale et le rôle joué par les refuges pour animaux.

L'organisation GAIA, reconnue pour son rôle de plaidoyer en faveur du bien-être animal, apporte quant à elle son appui, lors des événements organisés par le service, sur le plan de la sensibilisation, notamment en relayant des messages de prévention et en promouvant des comportements responsables envers les animaux.

Parmi les autres partenaires, nous pourrions citer l'ASBL Chaine Bleue et l'enseigne TOM & CO qui ont participé à plusieurs reprises au concours du chien le plus sympa ainsi qu'à la campagne de récolte de dons.

Le service collabore aussi avec un réseau de vétérinaires, conférenciers, comportementalistes et bénévoles pour l'organisation des différents projets et le lancement des initiatives visant l'amélioration du bien-être animal. Ces partenariats, fondés sur la confiance et une vision commune, permettent à Schaerbeek de développer une politique proactive et innovante en matière de bien-être animal.

Tels sont les éléments que nous tenons porter à votre connaissance.